



COMPTE RENDU

FNTE la cgt

www.fnte.cgt.fr

DGA - GROUPE DE TRAVAIL INTELLIGENCE ARTIFICIELLE 20 JANVIER 2026

Le mardi 20 janvier 2026, les organisations syndicales ont participé au tout premier groupe de travail dédié à l'Intelligence Artificielle à la DGA.

Piloté par Mme Caroline KRYKWINSKI, Directrice RH de la DGA, ce GT fait suite aux réflexions menées en commun par le Service de la Transformation et de la Performance (STP), la DRH et le Service des Systèmes Numériques de l'Armement (S2NA).

La discussion au sujet du projet de texte et de la feuille de route qu'il contient figure à l'ordre du jour ainsi qu'une présentation de la manière dont le S2NA va cadrer ce sujet de l'IA pour la DGA avec la création en son sein du Centre de Service de la Donnée et de l'Intelligence Artificielle (CSD/IA).

La Directrice RH rappelle que le sujet ne concerne pas les cas d'utilisation de l'intelligence artificielle dans des domaines intégrés aux programmes. Seules seront intégrées dans les discussions de ce GT des applications dans des domaines RH, achats, etc...

Plusieurs GT sur ce thème sont d'ores et déjà planifiés durant le premier semestre de 2026 car la DGA expose clairement sa démarche volontariste et le projet de texte présenté aux organisations syndicales fait état de certains aspects de la vision employeur. En effet, la DGA imagine que l'utilisation de l'intelligence artificielle dans divers domaines va très probablement avoir un impact sur les métiers, les méthodes, voire les organisations du travail actuelles.

Rien que sur ce point, la délégation CGT a rappelé que toute modification de l'organisation du travail doit faire l'objet d'une présentation dans la Formation Spécialisée (FS) idoine: FS Métier, FS d'Emprise

Car sans être fondamentalement opposée à l'idée que l'IA apporte déjà et va continuer d'apporter un soutien efficace aux agents dans la gestion de leurs tâches pénibles, répétitives ou chronophages, la CGT revendique une approche réfléchie et raisonnée du sujet.



DGA - GROUPE DE TRAVAIL INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

20 JANVIER 2026

Dans cette approche pragmatique, réaliste et prudente, la CGT revendique que soit d'abord constaté le besoin réel de s'inscrire dans la démarche. Qu'une définition des gains escomptés soit effectuée. Que le choix de l'outil fasse l'objet d'une validation assumée et argumentée. Enfin, la CGT revendique un retour d'expérience sur les différents cas d'usage et que le gain obtenu soit efficacement certifié par les agents œuvrant dans le domaine en mettant en lumière les biais rencontrés et l'éventuelle modification de leurs procédures et organisations du travail.

La DGA présente sa volonté d'effectuer une analyse « métiers » et d'y recenser les activités susceptibles d'être gérées par l'IA ainsi que les compétences émergentes nécessaires. La DGA annonce dans sa feuille de route vouloir valoriser dans leur parcours professionnel les agents qui participeront aux diverses expérimentations IA et que cela sera reconnu comme un critère positif dans l'appréciation de l'engagement. Toutefois, à la remarque de la CGT, la DGA signale qu'il n'y a ni mesure catégorielle, ni parcours dédié et spécifique à ce domaine pourtant stratégique. Les agents sauront, de fait, quoi en penser.

Pour la CGT, les personnels sont au cœur du sujet car ils sont les fins connaisseurs de leur domaine et ils sont les mieux à même de définir les objectifs d'améliorations.

Dans le domaines des achats, les agents sont légitimes de certifier si, oui ou non, le recours à l'IA dégage une réelle amélioration du traitement des offres. Un autre exemple dans le domaine des RH, les personnels sont légitimes pour savoir si le recours à l'IA est générateur d'efficacité dans l'analyse des CV reçus dans le cadre d'un recrutement. Cette approche bout en bout intégrant les personnels concernés est évidemment primordiale.

Lors de ce GT, la CGT a demandé à la DGA que soit présenté aux représentants du personnels un RETEX sur les cas faisant déjà l'objet d'un traitement par l'usage d'IA et intégrant une analyse des gains obtenus ainsi qu'une vision des éventuelles modifications de process ou d'organisation. La CGT sera très regardante sur ce point des conditions de travail mais également sur l'aspect environnemental car nul ne doute de l'impact qu'a l'Intelligence Artificielle et de son aspect énergivore.

La délégation CGT:

Florent ROBIN (DGA-EV Cazaux),
 Vincent RENAUT (DGA-S2A) et
 Thierry DELISLE (DGA-TH)

La CGT parle de l'IA sur
<https://www.cgt.fr>

